



NUMÉRO	SUJET
<b>55-2020</b>	<b>Démarche participative « Inventer la Givrine de demain »</b>
	RESPONSABLE POLITIQUE
	<b>Gérard Produit</b>

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

A la suite du postulat déposé par Claude Farine le 23 mars 2018, le Comité de direction a accepté la mise sur pied d'une démarche participative régionale pour le pôle nature de la Givrine. Le préavis détaille les conditions de réalisation de cette démarche aux plans méthodologique et financier. La validation du Conseil intercommunal est demandée pour ce projet, qui se déroulerait de mai 2020 à février 2021.

## Contexte / Enjeux

Le plan partiel d'affectation de la Givrine prévoit plusieurs mesures qui visent à développer la fonction touristique du Col de la Givrine, échelonnées en trois étapes principales :

1. réalisation de deux passages sous la route cantonale RC 19 BP et comblement du vallon de la Givrine en vue de la réalisation d'un parking
2. aménagement de parkings permanent et temporaire, ainsi que leurs accès, permettant le transfert du stationnement dangereux le long de la Route cantonale
3. réalisation d'un pôle d'accueil touristique composé de différentes fonctions (accueil, maison de la nature, centre nordique, hébergement, etc.)

En vue de la troisième étape, le postulat déposé par Claude Farine le 23 mars 2018 demande la mise sur pied d'une démarche participative régionale. Le postulat pose une série de questions qui pourraient être débattues avec les citoyens, habitants et visiteurs, notamment :

*Comment pourrait-on imaginer une Maison ouverte sur ce magnifique cadre naturel jurassien, quelles informations, quels services pourrait-elle offrir, comment pourrait-elle inviter à la découverte, donner des outils au public, inviter à des parcours-découverte l'hiver et l'été, et en même temps inciter au développement durable ? Les questions sont multiples et les citoyens de cette région seraient certainement intéressés à y participer. Je propose donc au Comité de direction de mettre sur pied une démarche ouverte, de faire appel à tous les citoyens des communes du district. Comment le réaliser ?*

Pour rappel, la procédure de réponse au postulat Farine a été réalisée de la manière suivante :

- rapport de la commission en date du 13 mai 2018
- réponse du Comité de direction le 29 novembre 2018
- rapport de la commission sur la réponse du Comité de direction le 31 janvier 2019

## Objet de l'action proposée

Il est proposé de confier un mandat à l'UNIL et son Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD). Le travail serait conduit sous l'égide d'Antonio Da Cunha, spécialiste romand de ce type de démarche. La proposition figure en annexe.

Le mandat vise à associer les différents acteurs concernés et le grand public à l'élaboration du projet, puis à établir des recommandations relatives aux principes d'aménagement du pôle d'accueil de la Givrine. Cette démarche pourrait avoir valeur de test en expérimentant une nouvelle forme de dialogue entre la Région, les élus, les professionnels de l'aménagement, de l'environnement et du tourisme et les habitants du district dans la conduite de projets collectifs. La problématique centrale liée pourrait être résumée ainsi : quelle gouvernance participative pour la réalisation du pôle touristique de la Givrine ? Comment inventer la région de demain ?

Les recommandations devront contribuer à alimenter une réflexion plus générale sur la mise en œuvre de projets d'importance régionale, leurs dynamiques participatives et leurs portages politiques et techniques.

Les principales étapes de la démarche sont les suivantes :

1. Etat des lieux, visite terrain, analyse documentaire et identification des acteurs, des projets et des actions réalisées ou proposées.
2. Réalisation d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs politico-administratifs et les associations puis réalisation d'un sondage grand public.
3. Administration, retranscription des entretiens, discussion ; traitement graphique des résultats de l'enquête.
4. Présentation finale des résultats, livrables.
5. Diffusion et discussion des résultats puis valorisation de la recherche.

## Financement

Le coût du mandat est estimé à CHF 45'050 TTC, répartis comme suit :

• Etat des lieux	CHF 3'400
• Elaboration des guides d'entretien	CHF 2'890
• Entretiens	CHF 6'800
• Enquête	CHF 7'650
• Elaboration des données et des résultats	CHF 10'540
• Présentation des résultats	CHF 8'160
• Forum/assises participatives	CHF 4'250
• Edition/publication	CHF 1'360

En marge de la démarche participative, une mesure complémentaire est proposée concernant l'installation d'un panneau d'information sur le site de la Givrine pour un coût estimé à CHF 2'950.

Le budget global du projet est ainsi fixé à **CHF 48'000**.

La prise en charge des dépenses est envisagée de la manière suivante :

- Région, budget Tourisme de nature : CHF 20'000
- Région, FRET : CHF 28'000

# Calendrier

Mai 2020 à février 2021

## Communication

Le projet fera l'objet d'une communication tout au long de sa mise en œuvre, via les différents outils de communication de la Région de Nyon. Cette communication s'adressera :

- aux acteurs directement concernés, notamment les communes mais également les acteurs du tourisme, de l'environnement et du sport.
- au grand public et aux habitants motivés et intéressés à participer au débat public.

### Arguments au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	Impliquer la population dans la conduite d'un projet régional et permettre au public de mieux comprendre l'action de la Région. Faciliter la conduite et le portage politique du projet à venir, ainsi que son acceptabilité. Créer une opportunité de communication autour de l'action régionale. Réaliser une démarche expérimentale et répliquable.
Bénéfices pour les communes	Rassembler et fédérer les communes autour d'un projet d'envergure régionale. Participer directement à la conception du projet aux côtés des habitants.
Bénéfices pour les habitants	Nouer des liens entre la Région et la population du district, dans le cadre d'une démarche qui s'adresse au grand public. S'assurer de l'adéquation de l'offre à créer avec les besoins des acteurs concernés et de la population du district.

## Conclusion

La démarche est l'occasion d'expérimenter une nouvelle forme de collaboration entre la Région et les communes en associant le grand public. Dans la continuité du Forum de février 2019, elle peut contribuer à un rapprochement avec les communes et la population avec une méthode répliquable pour d'autres projets régionaux.

Une telle démarche permet de faciliter l'acceptation du projet par les populations et les acteurs clés. Elle peut aider à surmonter d'éventuelles oppositions au projet en amont par un travail de concertation et doit permettre de faciliter le portage politique du projet.

## Annexes

- Offre de prestation de l'UNIL (Observatoire universitaire de la ville et du développement durable)

## Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 55-2020 relatif au lancement d'une démarche participative pour l'aménagement du Col de la Givrine
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide du lancement d'une démarche participative pour l'aménagement du Col de la Givrine par l'attribution d'un mandat à l'UNIL (Observatoire universitaire de la ville et du développement durable) et de l'allocation d'un crédit de CHF 48'000 réparti de la manière suivante :
- Région, budget Tourisme de nature : CHF 20'000
  - Région, Fonds régional d'équipement touristique : CHF 28'000

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 30 avril 2020, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Gérald Cretegy  
Président

Olivier Haener  
Secrétaire